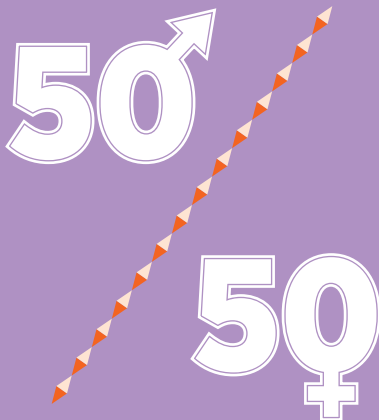




COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE



L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

f3c-cfdt.fr

INTRODUCTION

Gâce à l'action syndicale, les femmes et les hommes ont juridiquement acquis les mêmes droits. Cependant, l'égalité professionnelle n'est pas encore une réalité dans le monde du travail ni dans notre vie quotidienne. En tant qu'organisation syndicale, nous revendiquons, nous dialoguons et nous agissons sur cette thématique que ce soit dans les entreprises et/ou dans les branches professionnelles.

Pour la F3C CFDT, l'égalité professionnelle concerne l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes, notamment : l'accès à l'emploi, les conditions de travail, la formation, la qualification, la mobilité, la promotion, l'articulation des temps de vie et la rémunération (égalité salariale). Autant de sujets sur lesquels nous devons agir syndicalement.

Pour la CFDT, l'égalité professionnelle doit être la préoccupation de chacune et de chacun, que nous soyons femme ou homme. Quand nous agissons sur l'égalité professionnelle nous le faisons pour les femmes ET pour les hommes.

Avec la CFDT, vous pouvez travailler et agir ensemble sur cet enjeu millénaire !

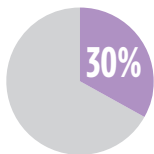


QUELQUES CHIFFRES



DE LA
POPULATION
ACTIVE

mais...



travaille à
**TEMPS
PARTIEL**
contre 7% chez les ♂

1/10



pour seulement 0,6/10 des hommes

est en
CDD

33 % D'ÉCART MOYEN
entre le niveau de retraite
des femmes et des hommes

€

LES FEMMES GAGNENT ENTRE

17 & 25%
DE MOINS QUE
LES **HOMMES**

SEULS 9%

DES ACCORDS
D'ENTREPRISES
CONCLUS
TRAITENT DE
L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE

Source : les chiffres clés de l'égalité entre les femmes et les hommes - 2012 - Ministère des Droits des Femmes.

IDÉES REÇUES

VRAI/FAUX

› **Les adhérents à la CFDT ne sont que des hommes.**

FAUX : à la CFDT 47% de nos adhérents sont des adhérentes. Notre organisation syndicale reflète la réalité du monde du travail puisque les femmes représentent 47,7% de la population active. Il faut sortir du stéréotype du vieux syndicaliste homme... à barbe !

› **À la CFDT, les femmes ne sont pas en responsabilité.**

FAUX : dans nombre de nos structures (syndicat, fédération, Union Régionale Interprofessionnelle...), les femmes sont présentes et à des postes à responsabilité. Certaines sont secrétaires générales, trésorières, secrétaires nationales... Nous avons même eu Nicole Notat à la tête de la CFDT. Et nous allons nous améliorer sur le sujet !

› **Les hommes sont plus doués que les femmes pour être syndicalistes. Ils savent mieux prendre la parole en public.**

FAUX : les femmes n'ont pas les mêmes opportunités que les hommes pour s'exprimer en public et pour s'imprégner de la culture syndicale. Si nous restons dans les stéréotypes, nous pouvons dire que les femmes écoutent plus que les hommes... ce qui est également une qualité syndicale !

À ORANGE

LE POIDS DE L'HISTOIRE ?



› À l'origine

L'activité de France Télécom, devenu ORANGE, était principalement technique. Les femmes y sont donc historiquement sous-représentées car les métiers techniques étaient (et sont encore) considérés comme des métiers « masculins ».

› Encore aujourd'hui

Cela explique en partie qu'il n'y ait que 36% de femmes à ORANGE dont 13% seulement dans le domaine « Technique Réseaux ». À contrario, les femmes sont surreprésentées dans les domaines des finances, RH, communication, boutiques et centre d'appels.

◀ CE QU'A OBTENU LA CFDT ▶

- › Notre action porte d'abord sur la **sensibilisation à mener contre les stéréotypes** véhiculés dans l'orientation scolaire et professionnelle. Chaque personne doit pouvoir choisir son parcours à partir de ses besoins, de ses aspirations, et de son potentiel. Elle a le droit d'être accompagnée dans la construction de son parcours.
- › Dans les négociations (interprofessionnelles, de branches professionnelles ou d'entreprises), **la CFDT fait des propositions constructives** sur l'encadrement du **travail temps partiel**, facteur important de précarité : durée minimum, amplitude maximale, droit au passage à temps complet...
- › Nos revendications portent aussi sur l'**organisation du travail** pour permettre **une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle**. Et lorsque nous obtenons l'amélioration des conditions de travail pour faciliter l'accès des femmes à tous les métiers, cela profite aussi aux hommes.
- › Dans les entreprises où nous sommes implantés, nous demandons la négociation d'un accord sur l'égalité professionnelle. Nous sommes force de proposition et à l'écoute des salarié(e)s afin d'obtenir **un accord au plus près de leurs attentes et de leurs besoins**.

◀ GRÂCE À NOTRE ACTION À ORANGE ▶

Cela se traduit concrètement par 3 accords successifs sur l'égalité professionnelle, signés par la CFDT et un 4^{ème} en cours de négociation. Ils permettent aux femmes de bénéficier de droits spécifiques gommant certaines inégalités, par exemple :

- › Maintien de la rémunération fixe et versement à minima de la moyenne des variables (PVM/PVV) pendant les congés maternité (et paternité).
- › Prise en charge par l'entreprise des cotisations retraite pendant un congé parental (à concurrence de 6 mois).
- › Intégration dans les accords salariaux d'un budget dédié à la suppression des écarts salariaux ainsi qu'un budget supplémentaire de promotion pour les femmes.

◀ CE QUE REVENDIQUE LA CFDT ▶

- › **Favoriser la conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle.** Pour nous, tout le monde a le droit au respect de sa vie privée sans que sa vie professionnelle n'empiète dessus.
- › **Sensibiliser les salarié(e)s et tous les acteurs/actrices de l'entreprise** aux réalités des inégalités que subissent les femmes. En comprenant ces inégalités nous agissons plus efficacement à leur suppression.
- › **Lutter contre le temps partiel quand il est subi** et atténuer ses effets sur les droits sociaux. Les personnes à temps partiel ne doivent pas être pénalisées à la retraite de ce choix (ou pas) d'organisation de leur temps de travail.
- › **Favoriser la mixité dans nos structures.** La CFDT fait en sorte que vos élu(e)s, vos délégué(e)s, vos représentant(e)s du personnel s'accordent aussi bien au féminin qu'au masculin.
- › **Négocier systématiquement l'égalité salariale** dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, en prévoyant un budget de rattrapage pour les inégalités observées.
- › Notre particularité: la CFDT veut faire de **l'égalité professionnelle une thématique intégrée** à toutes les autres négociations dans l'entreprise. Quand on parle de formation, de jeunes, de salaires ou de temps de travail, nous veillons à parler aussi bien des femmes que des hommes.

- NOS** • Intégrer l'égalité professionnelle à toutes les négociations
- +** • L'égalité professionnelle profite à toutes et à tous
- CFDT** • La mixité dans nos structures CFDT

◀ OBJECTIF 2014 À ORANGE ▶

Rééquilibrer la structure de l'emploi tant sur la mixité des métiers que sur les niveaux de classifications.



LA CFDT, C'EST...

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

UN RÉSEAU, UNE FORCE

Vous avez un réseau de collègues, une équipe, on ne se laisse pas faire, on est solidaire.

Les adhérents de la CFDT pensent qu'un syndicat ne sert pas à dire toujours non, qu'il peut aussi dire oui quand il négocie des droits nouveaux, quand il défend les intérêts des salariés.

UN SOUTIEN

C'est le syndicat français le plus implanté dans les entreprises, les administrations.
Le 1^{er} syndicat des télécoms.

À Orange, ce sont plus de 1500 hommes et femmes engagés avec la CFDT pour vous représenter, vous écouter, vous renseigner...

LA CFDT S'ENGAGE POUR CHACUN, AGIT POUR TOUS

Vous voulez :

- › inventer de nouveaux droits ;
- › que l'égalité professionnelle devienne la réalité.

Alors, prenez contact avec la CFDT,
vous serez bien accueillis :



f3c-cfdt.fr

Coordonnées du syndicat